

ÉCOLE DE MUSIQUE DU CANTON DE MOÛTIERS
CCCT - CCVA - CCVT
MUSIQUE - THEATRE

Projet d'établissement

2015-2018

Président Communauté de Communes Cœur de Tarentaise
Fabrice PANNEKOUCKE

Vice-président, chargée de la culture
Donatienne THOMAS

Directeur de l'école de musique
Yves SALITO

Table des matières

Avant-propos	2
I. L'Ecole de Musique du Canton de Moûtiers	3
A. Une école précurseur et géographiquement atypique.....	3
1. Historique	3
2. Géographique	3
B. Les acteurs et les actions de l'EMCM	3
1. Les publics bénéficiaires	3
2. Les disciplines enseignées.....	5
3. L'équipe pédagogique.....	6
C. Une approche novatrice de l'enseignement musicale	6
1. Les classes découvertes	6
2. L'orchestre à l'école	7
3. Un apprentissage individuel dans une pratique d'ensemble	7
4. Une pratique "hors les murs"	7
5. Un enseignement qui correspond à une demande	7
D. Diversification par l'art dramatique : Une expérimentation prometteuse.....	7
II. Créer un pôle culturel, acteur majeur du canton	8
A. La transversalité comme amplificateur de connaissances	8
1. Enrichir l'offre culturelle et accueillir d'autres disciplines	8
2. Décloisonner les arts	8
3. Faire vivre la transversalité dans les locaux	8
B. Un acteur territorial de l'animation et de la découverte culturelle.....	8
1. En partenariat avec d'autres structures	8
2. S'ouvrir sur le territoire.....	8
Annexes	Erreur ! Signet non défini.

Avant-propos

Ce document est notre projet d'établissement pour la période 2015-2018. Celui-ci est ambitieux, il nous permet de présenter la grande orientation qui sera la nôtre dans les mois et les années à venir. Depuis sa création l'école de Musique a vocation à se transformer et s'ouvrir pour permettre l'émergence dans notre canton d'un pôle culturel à part entière. Ce projet nous le proposons parce qu'il est le prolongement de notre histoire d'une part, avec une école de musique qui a une volonté pluridisciplinaire depuis l'origine, mais également pour répondre à une demande et un besoin des habitants du canton.

Afin d'explicitier cette idée forte, ce document présentera tout d'abord la structure actuelle, puis le projet d'évolution vers un pôle culturel, sa vocation et son contenu, et enfin le rôle que nous souhaitons central d'un tel établissement dans notre territoire.

I. L'Ecole de Musique du Canton de Moûtiers

A. Une école précurseur et géographiquement atypique

1. Historique

Riche d'une histoire ancienne, d'abord associative et issue des sociétés musicales du canton, l'école s'est progressivement professionnalisée et institutionnalisée :

- Création d'une école municipale à Moûtiers en 1975, issue d'une école de société la fanfare « les Tarins ».
- Création d'une école associative à Bozel en 1986
- Fusion des deux associations dans le SIVOM de Moûtiers en 1990.
- Création de l'E.E.M.D. (Espace pour l'Enseignement Musical des Dorons)
- L'Ecole de Musique du Canton de Moûtiers est gérée par la C.C.C.T. (Communauté de Communes Cœur de Tarentaise) depuis janvier 2015

2. Géographique

L'école est, depuis l'origine de l'EEMD, une structure qui intervient pour et sur toutes les communes du nouveau canton de Moûtiers (anciennement cantons de Moûtiers et Bozel). Le redécoupage des cantons effectif cette année 2015 n'a pas impacté l'école puisqu'elle travaillait déjà sur ce périmètre.

Compte tenu de la géographie du territoire, l'école à toujours opté pour une approche multi-pôles. Ainsi, l'enseignement est décentralisé dans 2 centres, Moûtiers et Bozel.

B. Les acteurs et les actions de l'EMCM

1. Les publics bénéficiaires

L'EMCM remplit ses missions auprès de nombreux bénéficiaires. L'enseignement spécialisé auprès de ses élèves, mais également de nombreux élèves "hors les murs" pour la découverte et la pratique de la musique, ainsi que l'aide à la musique amateur.

a) Les élèves de l'école de Musique

Les élèves de l'école de Musique sont les enfants et les adultes inscrits et bénéficiant d'un enseignement spécialisé de la Musique.

Instruments	Nombre d'élèves en septembre				
	2005	2010	2012	2013	2014
FM	156	152	136	147	158
JM	12	23	7	7	7
Guitare Classique	25	28	16	24	21
Guitare Électrique	15	14	17	11	12
Guitare Basse	--	--	--	2	2
Percussion	18	27	33	31	29
Clarinette	19	32	31	26	26
Violoncelle	15	15	21	24	22
Flûte	22	24	17	19	19
Saxophone	23	18	21	27	27
Violon	14	8	10	16	10

Euphonium	1	2	1	3	2
Cor	3	2	2	1	1
Trombone	3	6	3	8	5
Trompette	17	21	18	14	17
Accordéon	11	10	13	13	8
Synthétiseur	17	23	26	24	29
Piano	38	28	31	34	24
Technique vocale	11	14	17	21	21
Théâtre	--	--	--	--	--
Quartier	--	--	15	25	24
Total	229	295	284	305	282

Catégorie socioprofessionnelle des parents

	Population	Nbre Familles	Ecole
Agriculteurs exploitants	1,00 %	5	1,77 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	12,50 %	23	8,16 %
Cadres, professions intellectuelles sup.	6,50 %	55	19,50 %
Professions intermédiaires	26,00 %	31	11,00 %
Employés	33,00 %	72	25,53 %
Ouvriers	22,00 %	22	7,80 %
Autres		74	26,24 %

Origines géographiques

73260 AIGUEBLANCHE	58
73260 DOUCY	1
73260 FEISSONS SUR ISERE	2
73260 GRAND COEUR	3
73260 LA LECHERE	4
73260 LE BOIS	7
73260 LES AVANCHERS	2
73260 NAVES	4
73260 PUSSY	2
73260 SAINT OYEN	2
73440 ST JEAN DE BELLEVILLE	11
73440 ST MARTIN DE BELLEVILLE	13
73600 FONTAINE LE PUIITS	3
73600 HAUTECOUR	7
73600 MOUTIERS	46
73600 SAINT MARCEL	2
73600 SALINS LES THERMES	7
73600 VILLARLURIN	7
73120 COURCHEVEL	14
73120 LA PERRIERE	4
73350 BOZEL	54

73350 CHAMPAGNY EN VANOISE	8
73350 FEISSONS SUR SALINS	4
73350 LE PLANAY	3
73350 MONTAGNY	7
73550 LES ALLUES	5
73570 BRIDES LES BAINS	6
73710 PRALOGNAN LA VANOISE	9
73700 BOURG ST MAURICE	2
73210 LA COTE D'AIME	5
73210 AIME	6
04400 BARCOLONNETTE	1

b) Les élèves "hors les murs"

Les élèves "hors les murs" sont les bénéficiaires des services de l'école de musique en dehors des seuls "inscrits" (écoles, collèges, crèches,...).

Le poste de DUMISTE (diplôme universitaire de musicien intervenant) crée en 2012 rayonne sur les 30 écoles primaires des 26 communes du canton. Ce professeur est une aide précieuse pour les professeurs des écoles. Il permet la mise en place de projets musicaux.

Les deux Orchestres à l'école donnent la possibilité à 39 élèves de découvrir un instrument pendant une période de 2 ans. Ils sont basés dans les écoles de Pomblière Saint-Marcel et Bozel.

Par l'intermédiaire du service jeunesse de la CCCT, le professeur de théâtre intervient une fois par semaine dans 3 collèges (Saint Paul, Jean Rostand et Ste Thérèse).

6 crèches sont concernées par les animations de l'école de musique. Chaque semaine, plus de 180 enfants découvrent des rythmes et des chansons enfantines.

Il y a 2 ans, un atelier a débuté au Centre médico-psychologique de Moûtiers. Chaque lundi pendant 1h30, 4 à 5 enfants en difficultés bénéficient d'une initiation musicale adaptée.

Un atelier qui permet à 20 jeunes chaque semaine de faire du rap. Ils ont pour but d'écrire textes et musique pour imprimer un album.

c) L'aide à la musique amateur

La troisième mission de l'école est l'aide à la musique amateur. Dans cette optique, nous hébergeons et mettons à la disposition des groupes qui le souhaitent des locaux et du matériel afin qu'ils puissent pratiquer plus facilement.

De même, l'école est prestataire de services auprès des harmonies de Moûtiers et Bozel pour des heures de direction.

d) Conclusion

Le public bénéficiaire de l'EMCM va bien au-delà du seul nombre de ses élèves inscrits. La politique d'ouverture et de diversification menée année après année permet de toucher un public de plus en plus important. Au total l'EMCM, pour l'année 2013/2014, est intervenue dans le canton, à des degrés divers, auprès de 1500 musiciens.

2. Les disciplines enseignées

L'EMCM met un point d'honneur à adapter ses disciplines à la demande de musique dans le territoire. L'innovation et l'adaptation permettent de répondre à des besoins et de s'ouvrir à toutes les formes de musiques.

Cours instruments / FM / danse / théâtre	Nombre d'élèves
Accordéon	9
Clarinette	28
Cor	1
Euphonium	4
Flûte	20
FM	189
Guitare Basse	2
Guitare Classique	21
Guitare Electrique	11
Percussion	29
Piano	24
Saxophone	30
Synthétiseur	26
Technique vocale	22
Théâtre	31
Trombone	9
Trompette	10
Violon	17
Violoncelle	23

3. L'équipe pédagogique

En cohérence avec la diversification des services rendus à la population, l'équipe pédagogique a le devoir de se diversifier en **réalisant un effort** permanent d'adaptation. La pluridisciplinarité de ses membres est un outil indispensable pour le bon fonctionnement de l'école (Voir annexe 3)

C. Une approche novatrice de l'enseignement musicale

Depuis son origine, l'école de Musique du Canton de Moûtiers a su se remettre en question pour innover dans l'approche qu'elle a de l'enseignement musical. Souvent précurseur, et citée comme tel notamment au niveau départemental, l'école propose aujourd'hui aux habitants du canton une offre de service la plus complète possible.

1. Les classes découvertes

Par définition, la culture musicale n'est pas complète chez les nouveaux inscrits. Beaucoup ne connaissent pas l'intégralité des instruments proposés à l'enseignement et d'autres arrivent parfois avec des "idées reçus". Par conséquent certains instruments, bénéficiant d'une image reconnue dans la société, sont plébiscités par les élèves quand d'autres sont plus ou moins désertés. Les conséquences sont une impossibilité de satisfaire tout le monde et parfois des arrêts de cursus anticipés parce que l'instrument en question ne correspondait pas à l'image que l'enfant s'en faisait.

Pour pallier à ce phénomène l'école a mis en place un système de classes découvertes, qui permet à l'élève de découvrir plusieurs instruments dans les premières semaines de l'année avant de se prononcer sur son choix. Cette expérimentation qui date d'une dizaine d'années a été adoptée car concluante. En effet, la répartition des élèves entre les différents instruments est désormais plus homogène et davantage basée sur les goûts et les aspirations de chacun.

2. L'orchestre à l'école

L'école de musique a pour mission de faire découvrir la musique au-delà de ses seuls inscrits. L'orchestre à l'école est né de cette mission. Des professeurs vont dans les écoles primaires et prennent en charge une classe pour la faire jouer en orchestre.

L'orchestre à l'école permet de faire découvrir la musique à une tranche d'âge. Il permet l'apprentissage de la musique mais également d'autres valeurs : la solidarité, l'écoute, le travail en commun, la complémentarité entre chacun, l'ouverture sur le monde, etc...

3. Un apprentissage individuel dans une pratique d'ensemble

La musique est un art qui se pratique en commun. L'apprentissage individuel certes indispensable ne serait pas complet sans une pratique collective. Par conséquent, tout élève inscrit à l'école de musique bénéficie d'un temps de musique en commun obligatoire.

4. Une pratique "hors les murs"

Depuis 3 ans, l'équipe pédagogique a accueilli une titulaire du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) afin d'intervenir dans les 30 écoles primaire par le biais de projets de découverte de la musique, dans le cadre du programme scolaire (projets construits avec les professeurs des écoles).

5. Un enseignement qui correspond à une demande

L'offre de disciplines enseignées s'enrichit constamment pour correspondre à la demande des usagers. Année après année, de nouvelles formes de musique et la pratique de nouveaux instruments ont été enseignées à l'EMCM

Aujourd'hui il y a 18 disciplines musicales enseignées : flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor, euphonium, percussion, violon, violoncelle, guitare classique, accordéon, piano, formation musicale, technique vocale, synthétiseur (depuis 2002), guitare électrique (depuis 2004), guitare basse (depuis 2012). Le théâtre est quant à lui enseigné depuis 2014.

D. Diversification par l'art dramatique : Une expérimentation prometteuse

Partant du postulat que les arts sont complémentaires et s'enrichissent mutuellement, une expérimentation a été menée récemment en ouvrant l'école à la pratique de l'art dramatique.

Dès la première année, une trentaine d'élèves suivent les cours de théâtre. A cela il convient d'ajouter les élèves bénéficiant de cours de comédie musicale, véritable passerelle entre la musique et le théâtre.

Cette expérience s'est avérée concluante. Elle a permis de mettre en lumière la réussite de la diversification. L'expérimentation n'est pas une "révolution" pour notre école. C'est le prolongement d'une histoire et d'une volonté de ne pas être "autocentrée" sur la Musique.

II. Créer un pôle culturel, acteur majeur du canton

Notre orientation dans les années à venir sera d'amplifier la diversification et la complémentarité culturelle ainsi que d'ancrer ce pôle culturel dans le territoire. Pour cela, plusieurs thèmes seront abordés avec des objectifs fixés.

A. La transversalité comme amplificateur de connaissances

1. Enrichir l'offre culturelle et accueillir d'autres disciplines

Poursuivre l'enrichissement de l'offre :

- Organiser un cursus de cours de danse classique ou jazz
- Créer un atelier de peinture/sculpture
- Intégrer la lecture et la littérature dans notre politique pédagogique

2. Décloisonner les arts

Nous devons instituer de nouvelles passerelles entre les pratiques :

- Production d'œuvres mettant en valeur les complémentarités musicales chants/instruments classiques/instruments amplifiés → ateliers et concerts en commun
- Spectacles pluri-artistiques → Comédies musicales, travail musique/danse/théâtre, lecture et musique,...
- Monter des projets incluant toutes les matières en présence.

3. Faire vivre la transversalité dans les locaux

Organiser des expositions temporaires dans nos locaux pour que la transversalité culturelle soit vécue concrètement et au quotidien.

B. Un acteur territorial de l'animation et de la découverte culturelle

1. En partenariat avec d'autres structures

Ouvrir l'établissement vers d'autres partenaires :

- Renforcer et initier des projets inter-écoles de Musique de Tarentaise
- S'appuyer sur les compétences d'autres structures culturelles telle que le Dôme Théâtre d'Albertville.
- D'une manière générale, associer tous les établissements culturels susceptibles d'apporter une plus-value culturelle à nos enseignements et nos pratiques. La Médiathèque et Savoie Biblio pour la littérature, le centre culturel Marius HUDRY pour la peinture, etc...

2. S'ouvrir sur le territoire

Faire vivre le pôle culturel parmi les habitants du canton :

- Accueillir tous les publics en se produisant dans le plus grand nombre de communes du canton, avec une offre culturelle suffisamment variées qui attirera une diversité de public.
- Aller vers d'autres publics et créer du lien social grâce à la culture, par exemple en prolongeant avec les nouvelles disciplines du pôle culturel les projets de musique urbaine menés jusque-là.
- Favoriser l'accès à la culture en milieu médico-social, pour les personnes âgées, handicapées ou au sein des structures spécialisées.
- Encourager la pratique culturelle amateur du canton en mettant à disposition un support matériel et pédagogique

